

A detailed line-art map of the 'Petit Village' area in Repentigny, Quebec. The map shows a grid of streets including Rue de la Chapelle, Rue St-Joseph, Rue St-Jacques, Rue St-Jean, Rue St-François, Rue St-Philippe, Rue St-Roch, Rue St-Louis, Rue St-Jacques, Rue St-Jean, Rue St-François, Rue St-Philippe, Rue St-Roch, Rue St-Louis, Rue de la Plage, Rue Latendresse, and Rue de la Marine. A river, labeled 'RIVIERE L'ASSOMPTION', flows through the center of the village. Buildings are represented by simple rectangular shapes, and trees are indicated by small, stylized symbols. The map is oriented with North at the top.

# Mise en valeur Petit Village

Carte du Petit Village  
© Ville de Repentigny

## ATELIER PARTICIPATIF 8 et 12 décembre 2018

**INM** / INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE

Repentigny  
*S'épanouir*



# Mot de bienvenue

/  
**INM** INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE  
/

## Qu'est-ce que l'Institut du Nouveau Monde?

- Organisme à but non lucratif et non partisan
- Mission : accroître la participation des citoyens à la vie démocratique à l'échelle de la province

## **Objectifs :**

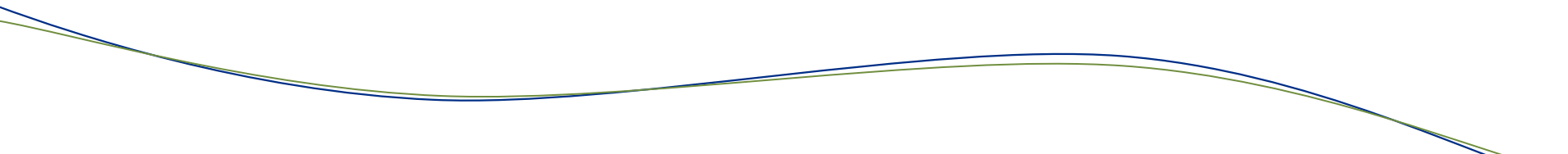
- Entendre les citoyens;
- Convenir avec eux d'un encadrement réglementaire clair et raisonnable pour protéger le caractère patrimonial du secteur du Petit Village.

## **Public ciblé :**

Les propriétaires concernés par le projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur du Petit-Village.

A decorative wavy line at the bottom of the slide, composed of two parallel lines in blue and green, curving across the width of the page.

## Une démarche en 4 étapes

1. Rencontre d'information
  - 2. Ateliers participatifs (8 et 12 décembre 2018)**
  3. Rencontre de bonification et de validation
  4. Présentation des recommandations et des résultats finaux
- 
- A decorative wavy line at the bottom of the slide, composed of two parallel lines in blue and green, curving across the width of the page.

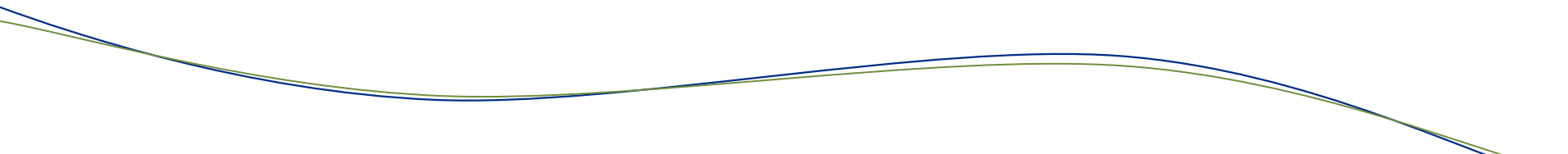
## 2. Ateliers participatifs

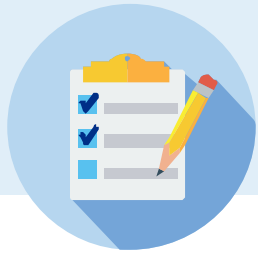
Le samedi 8 décembre 2018, 10 h à 12 h

Le mercredi 12 décembre 2018, 19 h à 21 h

Salle de l'Ermitage du Traiteur Dufort, Repentigny

### Objectifs :

- *Recueillir* vos préoccupations, vos besoins et vos attentes;
  - *Formuler* des recommandations à transmettre à la Ville de Repentigny.
- 
- A decorative wavy line at the bottom of the slide, consisting of two parallel lines in blue and green that curve across the width of the page.



# Charte de participation

- 1. Être bref et direct**
- 2. Attaquer les idées et non les personnes!**
- 3. Oser prendre la parole, vous ouvrir à la diversité**
- 4. Maintenir votre attention sur la personne qui s'exprime**
- 5. Faire preuve de ponctualité et respecter le thème de votre activité**

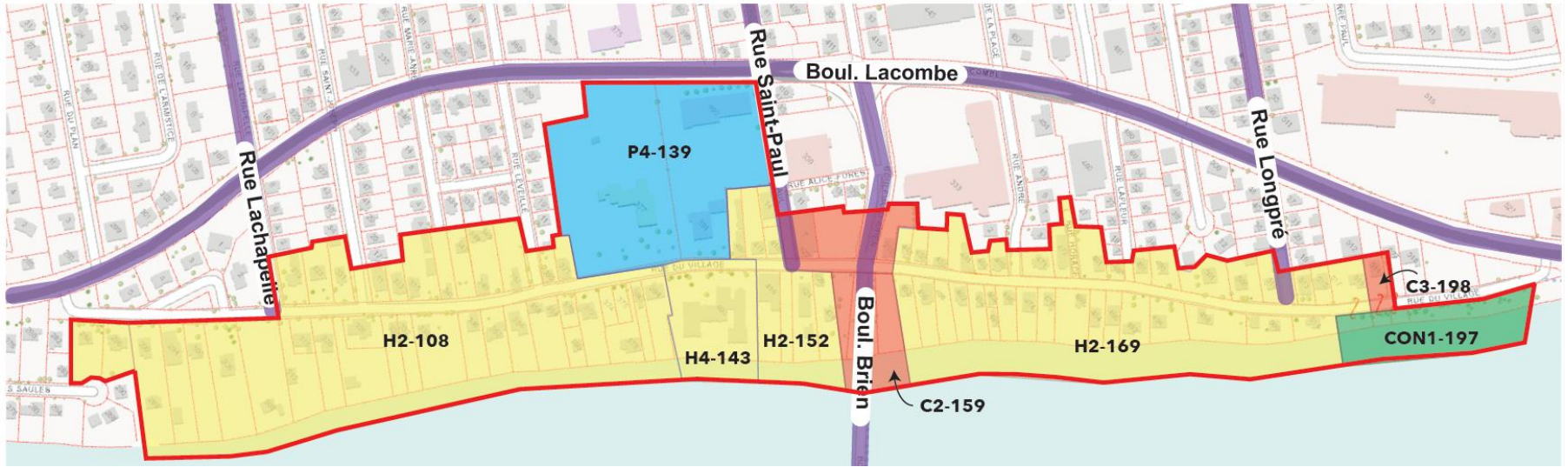
The logo for INM, consisting of the letters 'INM' in a bold, blue, sans-serif font. The letters are set against a white background that has a slight shadow effect, making it appear to float above the light blue header. There are small black diagonal lines above and below the 'M'.

# Avant de débiter...

## Pourquoi aimez-vous le **Petit Village**?

At the bottom of the slide, there are two decorative wavy lines. The top one is a dark blue line, and the bottom one is a green line. They both start on the left, curve downwards, then upwards, and finally curve downwards again towards the right.







# Éléments-clés retenus des échanges du comité



## Objectifs du comité – Nouveau PIIA

Conserver les qualités villageoises et paysagères

Préserver la végétation mature et le couvert végétal

Conserver les bâtiments d'intérêt patrimonial :

- Éviter la perte de caractéristiques patrimoniales;
- Intervenir en respectant le caractère des bâtiments et des sites.

Encadrer les nouvelles constructions :

- Insertion harmonieuse;
- Expression architecturale contemporaine, formes bâties traditionnelles.

# Avantages de la nouvelle structure proposée



- Couvre un plus large éventail d'interventions
- Renforce la conservation des éléments bâtis et paysagers d'intérêt patrimonial
- Favorise l'insertion harmonieuse des nouvelles constructions
- Facilite l'évaluation des projets
- Permet une certaine souplesse
- Objectifs et critères d'évaluation spécifiques à chaque type de travaux
- Clarté: ajout de définitions terminologiques et liste de tous les bâtiments du secteur



# Texte révisé préliminaire

Contenu inchangé	Contenu révisé et bonifié	
Domaine d'application	Travaux et ouvrages assujettis	Caractérisation du secteur
	Aménagement extérieur	Intentions d'aménagement
	Travaux - un bâtiment principal existant d'intérêt patrimonial ou non	Opération cadastrale
	Travaux - bâtiment accessoire	Construction d'un bâtiment principal
		Démolition ou déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire d'intérêt patrimonial

# Ouvrages et travaux assujettis



**Nouvelle construction et agrandissement**

**Remplacement - constituante ou couleur du bâtiment**

**Démolition totale ou partielle du bâtiment principal**

**Opération cadastrale**

**Déplacement du bâtiment principal**

**Aménagement du terrain**

**Équipement utilitaire visible de la rue (climatiseur, etc.)**



# Brève caractérisation du secteur

- Résumé de l'histoire du développement
- Types architecturaux résidentiels dominants
- Principaux éléments de caractérisation urbaine et paysagère



# Intentions d'aménagement

- Maintenir et renforcer le caractère villageois et historique
- Préserver et accroître le couvert végétal (ambiance champêtre)
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial
- Reconnaître et valoriser la diversité architecturale témoignant de l'évolution historique du secteur
- Encourager la poursuite de cette diversité en respectant les caractéristiques du secteur
- Favoriser l'insertion harmonieuse des nouveaux bâtiments



# Aménagement extérieur



# Aménagement extérieur



## [ OBJECTIFS ]

- Préserver la végétation mature et les aménagements d'intérêt
- Favoriser le maintien de l'ambiance champêtre du secteur
- Maximiser le couvert végétal
- Préconiser les aménagements extérieurs de qualité, encadrant la rue et mettant en valeur le cadre bâti d'intérêt patrimonial
- Minimiser l'impact visuel des aires de stationnement en façade, à l'exception des habitations unifamiliales



# **Travaux liés à un bâtiment principal existant d'intérêt patrimonial**

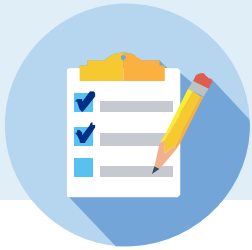
# Travaux liés à un bâtiment principal existant d'intérêt patrimonial



## [ OBJECTIFS ]

- Conserver et mettre en valeur les caractéristiques architecturales
- Permettre une lecture architecturale des modifications architecturales effectuées sur des bâtiments anciens
- Maintenir ou tendre à retrouver l'intégrité architecturale des bâtiments
- Assurer l'intégration harmonieuse d'un agrandissement

# Travaux liés à un bâtiment principal existant d'intérêt patrimonial



## [ CRITÈRES ]

### Rénovation, restauration, modification, réparation

- Conservation caractéristiques architecturales d'origine et des anciennes modifications intégrées harmonieusement
- Restauration ou réparation : respect des caractéristiques architecturales, des matériaux et des coloris propres au bâtiment d'origine, selon son type architectural et son courant stylistique
- Transformation ou modification : compatible avec le caractère d'origine, sans chercher à reproduire des composantes anciennes
- Conservation de la forme et des dimensions des ouvertures (sur les façades visibles de la rue)

# Travaux liés à un bâtiment principal existant d'intérêt patrimonial



## [ CRITÈRES ]

### Agrandissement

- Traitement architectural :
  - Se distingue du bâtiment d'origine dans le cas d'un bâtiment d'intérêt patrimonial
  - Préconise un vocabulaire architectural contemporain



# **Travaux liés à tout bâtiment principal existant**

# Travaux liés à un bâtiment principal existant

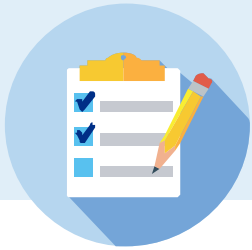


## [ OBJECTIFS ]

- Harmoniser les interventions sur un bâtiment existant au cadre bâti du Petit Village
- Assurer une intégration harmonieuse d'un agrandissement de bâtiment principal



# Travaux liés à un bâtiment principal existant

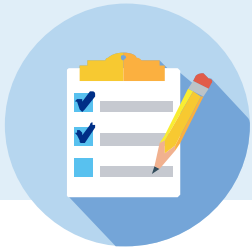


## [ CRITÈRES ]

### Rénovation, modification ou réparation

- Assurer l'harmonisation des ouvertures: portes et fenêtres d'une même couleur pour l'ensemble du bâtiment
- Formes, composantes architecturales, matériaux et couleurs des revêtements extérieurs et toiture sont compatibles avec le caractère architectural du bâtiment visé et avec le cadre bâti environnant

# Travaux liés à un bâtiment principal existant



## [ CRITÈRES ]

### Agrandissement

- Gabarit proportionnel au bâtiment d'origine
- Idéalement implanté en cour arrière ou en retrait de la façade principale
- Traitement architectural :
  - S'harmonise à celui du bâtiment d'origine
  - S'intègre dans le cadre bâti patrimonial sur secteur



# Construction d'un bâtiment principal



# Construction d'un bâtiment principal

## [ OBJECTIFS ]

- Préserver et mettre en valeur le site et son environnement
- Assurer l'intégration harmonieuse du bâtiment au cadre bâti villageois
- Préconiser une architecture contribuant à la qualité globale et à la mise en valeur du secteur
- Architecture d'expression contemporaine :
  - À privilégier
  - Permet de situer les différentes époques de construction et de poursuivre l'évolution du cadre bâti du secteur

# Construction d'un bâtiment principal



## [ CRITÈRES ]

### Implantation

- Implantation permettant de préserver les vues à partir de la rue sur les éléments d'intérêt patrimonial ou paysager
- Façade principale et secondaire sur rue:
  - Alignées avec celles des bâtiments principaux adjacents;
  - Suivant la même orientation;
  - Alignement et orientation discontinus: implantation de façade selon implantation dominante sur le tronçon de rue.

# Construction d'un bâtiment principal



## [ CRITÈRES ]

### Traitement architectural

- Hauteur et gabarit : similaires aux bâtiments principaux érigés sur le même tronçon de rue
- Éviter l'effet d'imitation :
  - Inspiration de certaines caractéristiques architecturales traditionnelles;
  - Interprétation contemporaine de ces caractéristiques.

# Construction d'un bâtiment principal



## [ CRITÈRES ]

### Traitement architectural

- Poursuite de la diversité architecturale déjà présente encouragée, mais en s'intégrant au cadre bâti existant: volumétrie, matériaux, éléments architecturaux et autres
- Matériaux de qualité préconisés
  - S'harmonisent au cadre bâti patrimonial du secteur;
  - Matériaux revêtement principal : idéalement, matériaux traditionnels (bois, brique d'argile, pierre, etc.).





**Démolition ou déplacement d'un  
bâtiment principal ou accessoire  
d'intérêt patrimonial**

# Démolition ou déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire d'intérêt patrimonial



## [ OBJECTIFS ]

- Assurer la conservation des bâtiments principaux et accessoires qui présentent une valeur patrimoniale ou un intérêt d'ordre esthétique ou historique
- Favoriser le maintien *in situ* des bâtiments d'intérêt patrimonial, esthétique ou historique
- Assurer l'intégration harmonieuse d'un bâtiment déplacé à l'intérieur du Petit Village

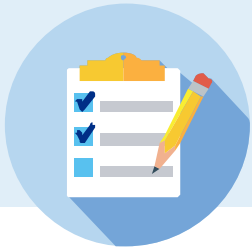
# Démolition ou déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire d'intérêt patrimonial



## [ CRITÈRES ]

- Préconiser la conservation d'un bâtiment principal ou accessoire revêtant une valeur patrimoniale ou un intérêt d'ordre esthétique ou historique
- Nécessité de démolir: rapport d'expertise technique requis
  - Démonstration état détérioration = risque sécurité et rénovation impossible ou;
  - Coûts rénovation estimés supérieurs aux coûts estimés de démolition et reconstruction d'un bâtiment équivalent

# Démolition ou déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire d'intérêt patrimonial



## [ CRITÈRES ]

- Éviter la démolition d'une partie ou d'une composante d'un bâtiment revêtant une valeur patrimoniale, à moins que l'opération vise à redonner au bâtiment son apparence d'origine
- Maintenir sur son emplacement d'origine un bâtiment d'intérêt patrimonial, esthétique ou historique
- Bâtiment déplacé : l'architecture et la volumétrie doivent être compatibles avec celles des bâtiments environnants



**Travaux liés à un  
bâtiment accessoire  
>140 p.c.**

# Travaux liés à un bâtiment accessoire

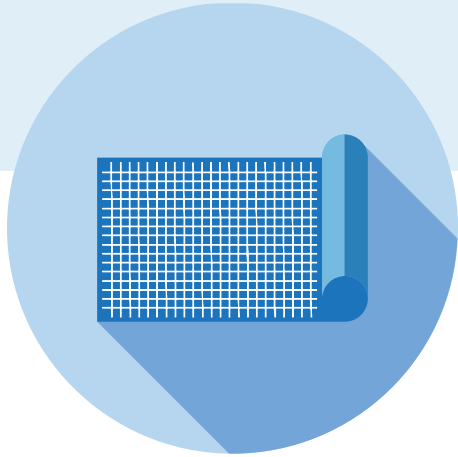


## [ OBJECTIFS ]

- Assurer l'intégration harmonieuse au site et à son environnement
- Favoriser la mise en valeur du bâtiment principal

## [ CRITÈRES ]

- À partir de la rue, ne doit pas nuire à la visibilité :
  - Du bâtiment principal;
  - D'un élément architectural ou paysager d'intérêt.
- Matériaux de revêtement :
  - De qualité;
  - S'harmonisent à ceux du bâtiment principal.



# Opération cadastrale

# Opération cadastrale



## [ OBJECTIFS ]

- Préserver caractère historique du secteur:
  - S'assurer que l'échelle et la forme des lots mettent en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial
- Conserver un lotissement compatible avec la trame bâtie villageoise





**À votre tour ....**

---